



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024  
DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES**

**TABLE DES MATIÈRES**

I.	INTRODUCTION	2
II.	COMPOSITION	3
III.	ORGANISATION PRATIQUE DES TRAVAUX	9
IV.	TRAVAUX DE LA C.R.M.S.F.	10
V.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES AU BUREAU	14
VI.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX	15
VII.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES SITES	16
VIII.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DE L'ARCHÉOLOGIE	18
IX.	REPRÉSENTATION DE LA C.R.M.S.F. DANS D'AUTRES INSTANCES	19
X.	ACTIVITÉS DE LA C.R.M.S.F.	20
XI.	CYCLE DE CONFÉRENCES DE LA C.R.M.S.F.	21
XII.	CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA C.R.M.S.F.	21
XIII.	PUBLICATIONS DE LA C.R.M.S.F.	21

## I. INTRODUCTION

L'année écoulée a été marquée par deux événements majeurs qui ont fortement influencé les travaux de la C.R.M.S.F. et on peut, sans exagération, parler d'un « avant » et d'un « après » le 1<sup>er</sup> juin 2024, tant cette date symbolise un temps nouveau dans l'organisation et le mode de fonctionnement de l'institution.

L'entrée en vigueur du Code wallon du Patrimoine (CoPat) a en effet entraîné un changement significatif dans les procédures d'autorisation de travaux sur les biens classés en établissant un système juridique spécifique et autonome de gestion du Patrimoine, indépendant de toute autre police administrative. Ce système juridique était souhaité par la Commission royale depuis de nombreuses années et elle ne peut que se réjouir de le voir à présent établi.

Par ailleurs, le nouveau Code a profondément remanié l'organisation de la Commission royale, par la suppression des structures provinciales qui existaient depuis 1860. Cette réorganisation structurelle a entraîné une modification substantielle de la composition de la Commission, désormais fixée par l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 mai 2024. Ce dernier prévoit la désignation de 70 membres répartis désormais au sein de trois sections thématiques (Monuments et Ensembles architecturaux, Sites, et Archéologie). Le Gouvernement a également souhaité garantir la représentation de certaines compétences spécifiques en désignant, parmi ces 70 membres, 15 membres spécialisés dans les domaines suivants : la stabilité des constructions, le mobilier et les décors peints, les vitraux, l'organologie, l'archéologie du bâti, les parcs et jardins historiques, la géologie, la géomorphologie, les paysages, les arbres et les haies ou encore, l'énergie et le développement durable.

Il convient de souligner que le renouvellement des mandats des membres de la Commission n'a pas encore été mené à son terme. Au 31 décembre 2024, 7 postes demeuraient vacants au sein des sections des Monuments et des Sites et parmi les membres spécialistes. Il revient donc au Gouvernement wallon, recomposé à la suite des élections du 9 juin 2024, de finaliser ces désignations. Cette étape est essentielle afin de permettre à la Commission de fonctionner pleinement et efficacement, dans le respect de ses missions, tout au long de la législature à venir.

La Commission ainsi nouvellement recomposée a été amenée à réfléchir en profondeur à l'organisation de son travail, à l'aménagement de son budget et de l'organigramme de son secrétariat, le tout en tenant compte des missions qui lui ont été attribuées, tant au niveau de la politique de protection du patrimoine qu'au niveau des mécanismes d'autorisation de procéder à des travaux ou à des opérations archéologiques sur des biens à caractère patrimonial.

Des premiers constats ont rapidement été posés et des mesures arrêtées. Ainsi, afin de pouvoir répondre, sans la contribution des Chambres provinciales et de leur secrétariat, au nombre grandissant de demandes d'avis, il a paru évident que toutes ne requéraient pas le même degré d'exigence dans leur approche, ni le même temps d'analyse et ce, souvent en fonction de la valeur patrimoniale du bien concerné. Dès lors, le secrétariat a été habilité à présenter lui-même certains dossiers et même, dans certaines circonstances, à faire des propositions d'avis à valider par les membres. Par ailleurs, pour les biens bénéficiant d'une protection moindre (inscription simple à l'Inventaire), les avis ont davantage été rédigés sous forme de recommandations plutôt que sous forme d'injonctions.

Ensuite, lorsqu'un nouveau dossier de restauration globale était soumis, en particulier pour les biens inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel, les membres de la Commission royale se sont efforcés de procéder à l'examen de la valeur patrimoniale du bien et de s'accorder sur ce qu'il faut impérativement conserver.

Enfin, aux côtés des thématiques récurrentes (l'énergie, le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, l'affectation de grands ensembles ou d'édifices religieux), ont très vite émergé au sein des débats, de nouvelles réflexions, telles que l'inventorisation des sites ou encore l'archéologie préventive, qui se poursuivront probablement encore tout au long de cette mandature.

## II. COMPOSITION

### *Sous l'ancien CoPat (jusqu'au 31 mai 2024)*

Jusqu'au 31 mai 2024, la Commission royale était composée d'un Bureau, d'une Chambre régionale et de Chambres provinciales.

#### **A. LE BUREAU**

Le Bureau de la C.R.M.S.F. était composé de 12 membres, à savoir :

- le président ;
- les 3 vice-présidents et leurs suppléants ;
- les 5 présidents des Chambres provinciales.

TOLLET Robert, Président

ANCION William, Vice-Président a.i., section des Monuments

STEIN Jacques, Vice-Président a.i., section des Sites

COLLIN Fernand, Vice-Président, section des Fouilles

VANSEVEREN Jean-Pierre, suppléant du Vice-Président, section des Sites

VERSLYPE Laurent, suppléant du Vice-Président, section des Fouilles

DIRIX Alain-Philémon, membre représentant la section des Monuments

de SURAYÏ Hugues, Président, Chambre provinciale de Brabant wallon

DEPELSENAIRE Dany, Président, Chambre provinciale de Hainaut

MAGOTTE Hector, Président a.i, Chambre provinciale de Liège

ANTOINE Danièle, Présidente, Chambre provinciale de Luxembourg

MARCHAL Jacky, Président, Chambre provinciale de Namur

FONTINOY Jean-Claude, membre coopté

#### **B. LA CHAMBRE RÉGIONALE**

La Chambre régionale se composait de trois sections :

##### a) LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

Elle regroupait 22 membres, dont :

- 1 vice-président ;
- 1 membre spécialiste en stabilité ;
- 1 membre spécialiste en organologie ;
- 1 membre spécialiste en mobilier et décors peints.

*Vice-Président a.i.*  
ANCION William

*Suppléant du Vice-Président*  
/

*Membres*

BOURGUIGNON Denis  
BRAGARD Philippe  
CANEI Sandro  
COX Pierre  
DIRIX Alain-Philémon  
GEUZAINÉ Soo Yang  
GUISSET-LEMOINE Catherine

HAUTECLER Paul  
HENNICO André  
HOUBART Claudine  
LANOTTE Thierry  
LERICHE Christian  
SPELIERS Françoise  
TOURNEUR Francis

*Membre spécialiste en stabilité*  
COYETTE Philippe

*Membre spécialiste en organologie*  
DECOURCELLE Pierre

*Membre spécialiste en mobilier et décors peints*  
FOLVILLE Xavier

b) LA SECTION DES SITES

Elle regroupait 13 membres, dont :

- 1 vice-président ;
- 1 membre spécialiste en parcs et jardins ;
- 1 membre spécialiste en géologie.

*Vice-Président a.i.*  
STEIN Jacques

*Suppléant du Vice-Président*  
VANSEVEREN Jean-Pierre

*Membres*

CALLEWIER Pierre  
DEMOULIN Vincent  
d'HENNEZEL Emmanuel  
FONTINOY Jean-Claude

GUERRIER-DUBARLE Dominique  
MEUNIER Herbert  
OZER André  
PERCSY Christiane

*Membre spécialiste en parcs et jardins*  
de HARLEZ de DEULIN Nathalie

*Membre spécialiste en géologie*  
GROESSENS Eric

c) LA SECTION DES FOUILLES

Elle regroupait 8 membres, dont 1 vice-président.

*Vice-Président*  
COLLIN Fernand

*Suppléant du Vice-Président*  
VERSLYPE Laurent

*Membres*

BRULET Raymond  
CATTELAÏN Pierre  
DELCOURT-VLAEMINCK Marianne

DIERKENS Alain  
OTTE Marcel  
VERZWYMELEN David

## **C. LES CHAMBRES PROVINCIALES**

### a) CHAMBRE PROVINCIALE DE BRABANT

DE SURAY Hugues, Président  
SABBE Alain, suppléant du Président  
FOURNY Michel  
GHEUR Charles  
MENESSION Claudine

### b) CHAMBRE PROVINCIALE DE HAINAUT

DEPELSENAIRE Dany, Président  
BAVAY Gérard, suppléant du Président  
BENRUBI Richard  
FORTI Alain  
MOUSSET Philippe  
RAMIREZ Emmanuel  
VANDEN EYNDE Jean-Louis

### c) CHAMBRE PROVINCIALE DE LIÈGE

MAGOTTE Hector, Président  
CHARLIER Sébastien  
CLIGNEZ Marc  
DE LEVAL Julien  
GUILLEAUME Anne  
JACQUES Yves  
LAFFINEUR-CREPIN Marylène  
MAES Pierre

### d) CHAMBRE PROVINCIALE DE LUXEMBOURG

ANTOINE Danièle, Présidente  
D'OTREPPE DE BOUVETTE Albert  
SPEDE Raphael

### e) CHAMBRE PROVINCIALE DE NAMUR

MARCHAL Jacky, Président  
BEGUIN Etienne  
BRISMOUTIER François-Michel  
EVRARD Patrick  
LIMBREE Christian  
MISSON Jean-Sébastien  
TOUSSAINT Jacques

## **Sous le nouveau CoPat (à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024)**

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2024, la Commission royale est composée d'un Bureau, de trois sections et de membres spécialistes.

### **A. LE BUREAU**

Aux termes du CoPat, le Bureau est composé de 10 membres, à savoir :

- le président de la Commission ;
- les trois vice-présidents compétents pour chacune des sections ;
- deux membres de chaque section, désignés en leur sein, dont le suppléant du vice-président compétent de la section.

Le CoPat prévoit en outre la désignation de 2 suppléants par section afin de garantir une bonne représentation de chacune de ces entités en cas d'absence d'un des membres.

Toutefois, la composition de la Commission n'étant pas encore complète – des postes restant à pourvoir (cf. *supra*) –, le Bureau est actuellement composé du président, des trois vice-présidents et de leurs suppléants :

BERTRAND Mathieu, Président

GUISSET-LEMOINE Catherine, Vice-Présidente, section des Monuments  
de HARLEZ de DEULIN Nathalie, Vice-Présidente, section des Sites  
COLLIN Fernand, Vice-Président, section de l'Archéologie

SABBE Alain, suppléant du Vice-Président, section des Monuments  
STEIN Jacques, suppléant du Vice-Président, section des Sites  
WEINKAUF Erika, suppléante du Vice-Président, section de l'Archéologie

### **B. LES SECTIONS**

#### a) LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

Aux termes du CoPat, la section des Monuments et Ensembles architecturaux regroupe 30 membres, dont la ou le vice-président compétent pour la section. Toutefois, la composition de la Commission n'étant pas encore complète – des postes restant à pourvoir (cf. *supra*) – et une démission ayant été actée en 2024, la section des Monuments est actuellement composée de 27 membres.

*Vice-Présidente*  
GUISSET-LEMOINE Catherine

*Suppléant du Vice-Président*  
SABBE Alain

#### *Membres*

BAUDRY Antoine  
BAVAY Gérard  
BIERMANS Valérie  
BOSSIROY Dominique  
BRISMOUTIER François-Michel  
BRUNIN Carole

CANEI Sandro  
CLAES Thérèse  
DEPREZ Anne  
DIRIX Alain-Philémon  
GROESSENS Hélène  
GUILLAUME Etienne (démissionnaire)

GUILLEAUME Anne  
HAUTECLER Paul  
LERICHE Christian  
MAES Pierre  
MARCHAL Jacky  
MENESSION Claudine  
MILIS Gonzague

OLIVIER Anne-Claire  
PANECA ALBA Luis  
RUIDANT Valérie  
TOURNEUR Francis  
TOUSSAINT Jacques  
VANDEN EYNDE Alexandra  
VANDEN EYNDE Jean-Louis

b) LA SECTION DES SITES

Aux termes du CoPat, la section des Sites regroupe 16 membres, dont la ou le vice-président compétent pour la section. Toutefois, la composition de la Commission n'étant pas encore complète – des postes restant à pourvoir (cf. *supra*) –, la section des Sites est actuellement composée de 14 membres.

*Vice-Présidente*  
de HARLEZ de DEULIN Nathalie

*Suppléant du Vice-Président*  
STEIN Jacques

*Membres*

BOTMAN Ravidiran  
CALLEWIER Pierre  
COLLIN Alain  
DENUIT Thierry  
EVRARD Patrick  
FONTINOY Jean-Claude

FORTI Alain  
GILISSEN Pierre  
GILSON Danièle  
GUERRIER Dominique  
LIMBREE Christian  
SPEDE Raphaël

c) LA SECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Elle regroupe 8 membres, dont la ou le vice-président compétent pour la section.

*Vice-Président*  
COLLIN Fernand

*Suppléante du Vice-Président*  
WEINKAUF Erika

*Membres*

FOURNY Michel  
HAUZEUR Anne  
BLARY François

NOIRET Pierre  
VAN GEESBERGEN Dominique

**C. LES MEMBRES SPÉCIALISTES**

Aux termes du CoPat, les membres spécialistes sont au nombre de 15. Toutefois, la composition de la Commission n'étant pas encore complète (cf. *supra*), des postes restent à pourvoir.

Les membres spécialistes peuvent participer avec voix délibérative aux travaux des trois sections et sont répartis de la façon suivante :

*Membres spécialistes en stabilité*

DELHEZ André  
GALLEZ Olivier

*Membres spécialistes en mobilier et décors peints*

FOLVILLE Xavier  
GOURDON Delphine

*Membre spécialiste en organologie*  
SERVAIS Roland

*Membre spécialiste en vitraux*  
Un membre à désigner

*Membre spécialiste en archéologie du bâti*  
SOSNOWSKA Philippe

*Membres spécialistes en parcs et jardins historiques*  
d'HENNEZEL Emmanuel  
Un membre à désigner

*Membre spécialiste en géologie*  
GOEMAERE Eric

*Membre spécialiste en la géomorphologie*  
OZER André

*Membre spécialiste en paysages patrimoniaux*  
CLIGNEZ Marc

*Membres spécialistes en arbres et haies*  
DE LEVAL Julien  
Un membre à désigner

*Membre spécialiste en énergie et développement durable*  
STIERNON Dorothee

#### **D. LE SECRÉTARIAT**

MOHAMED Geneviève, secrétaire permanente  
CARPEAUX Carole, secrétaire adjointe  
DEREYMAEKER Nathalie, secrétaire adjointe  
MACAUX Mathilde, secrétaire adjointe (à partir du 01/06/2024)  
BURION Nadeige, secrétaire administrative  
CONTINO Emilie, secrétaire administrative  
DI CATERINA Marianne, secrétaire administrative

### III. ORGANISATION PRATIQUE DES TRAVAUX

Il convient de souligner qu'en raison du renouvellement des mandats des membres de la C.R.M.S.F., concomitamment avec l'entrée en vigueur du Code du Patrimoine, les séances des sections ont été interrompues durant le mois de juin 2024. Les travaux se sont cependant poursuivis et les avis ont pu être rendus grâce aux rapports écrits fournis par les anciens membres dont le mandat a été renouvelé.

La C.R.M.S.F. s'est réunie :

- en Assemblée générale : **2 assemblées générales** (25/01 et 30/05) avec les conférences suivantes :

25/01/2024 « **La reconnaissance du Patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle en France** » par M<sup>me</sup> Sophie MASSE (adjointe au délégué ministériel à l'encadrement supérieur au Ministère de la Culture) suivie d'une table ronde avec des représentants des administrations des trois régions.

30/05/2024 « **Résurrection d'une icône de la modernité sur la Riviera française, la Villa E1027 à Roquebrune-Cap-Martin** » par M. François GOVEN (Inspecteur général des Monuments historiques).

- en séance du Bureau : **8 réunions** (25/01, 28/03, 10/04, 15/05, 11/07, 26/08, 10/10 et 29/11).
- en séance de la section des Monuments et Ensembles architecturaux : **22 réunions** (09/01, 23/01, 06/02, 20/02, 05/03, 19/03, 02/04, 16/04, 07/05, 21/05, 30/05, 04/07, 18/07, 01/08, 29/08, 12/09, 26/09, 10/10, 24/10, 14/11, 28/11 et 10/12).
- en séance de la section des Sites : **22 réunions** (16/01, 30/01, 13/02, 27/02, 12/03, 26/03, 09/04, 23/04, 14/05, 28/05, 25/06, 09/07, 23/07, 20/08, 02/09, 17/09, 01/10, 15/10, 05/11, 19/11, 03/12, 17/12).
- en séance de la section de l'Archéologie : **11 réunions** dont 1 par consultation écrite (19/01, 23/02, 22/03, 19/04, 24/05, 04/07, 22/08, 19/09, 23/10, 21/11, 19/12).
- en groupe de travail : **1 réunion** :
  - Éoliennes (16/01).

Au total, la C.R.M.S.F. s'est donc réunie lors de **66 réunions** en 2024.

La majorité des séances se sont tenues de façon mixte, c'est-à-dire que les membres pouvaient y assister soit en étant sur place soit à distance via le programme Teams. Cette possibilité de se connecter à distance a permis un taux important de participation.

La numérisation progressive des dossiers permet également de partager plus facilement les documents avec les membres ou de les présenter lors des réunions.

## IV. TRAVAUX DE LA C.R.M.S.F.

Ce chapitre reprend le nombre de procédures de réunions de patrimoine suivies et le nombre de demandes d'avis examinées par la C.R.M.S.F. en 2024. Les tableaux complets détaillant tous les dossiers examinés sont joints en annexe.

Afin de refléter au mieux les travaux de la C.R.M.S.F., il a été décidé de comptabiliser chaque passage d'un dossier à l'examen d'une section. En effet, l'inscription d'un dossier à l'ordre du jour entraîne une présentation par un membre rapporteur et une décision collégiale, même si celle-ci se résume à prendre acte du procès-verbal ou à réitérer le même avis.

Cette nouvelle comptabilisation, associée aux procédures introduites par le nouveau Code du Patrimoine, complique la comparaison du volume d'activité de 2024 par rapport aux années précédentes.

### A. PROCÉDURE DE RÉUNIONS DE PATRIMOINE

Au total, la C.R.M.S.F. a examiné **690 procès-verbaux de réunions de patrimoine** ; 584 sous le régime de l'ancien CoPat et 106 sous le nouveau CoPat. À titre indicatif, en 2023, la C.R.M.S.F. avait suivi 676 procédures de patrimoine.

Répartition du suivi des dossiers par sections et, sous l'ancien CoPat, par Chambre régionale (C.R.M.S.F.) ou provinciale (C.P.M.S.F.)<sup>1</sup> :

	Ancien CoPat			Nouveau CoPat	Total
	C.P.M.S.F.	C.R.M.S.F.	Sous total	C.R.M.S.F.	
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	106	232	<b>338</b>	<b>45</b>	<b>383</b>
<b>Sites</b>	48	206	<b>253</b>	<b>61</b>	<b>314</b>
<b>Archéologie</b>	0	10	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>13</b>

Répartition des dossiers par province<sup>2</sup> :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	19	102	116	21	80
<b>Sites</b>	55	32	97	3	66
<b>Archéologie</b>	1	5	2	0	2
<b>Total Ancien CoPat</b>	<b>74</b>	<b>134</b>	<b>211</b>	<b>24</b>	<b>141</b>
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	6	10	21	3	5
<b>Sites</b>	2	11	32	1	15
<b>Archéologie</b>	0	1	0	0	2
<b>Total Nouveau CoPat</b>	<b>7</b>	<b>21</b>	<b>53</b>	<b>4</b>	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>155</b>	<b>264</b>	<b>28</b>	<b>162</b>

Détail des dossiers dans les tableaux 1 et 2.

<sup>1</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

<sup>2</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

## B. DÉCLARATION PRÉALABLE POUR DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU MESURES CONSERVATOIRES D'URGENCE (ANCIEN COPAT)

Au total, la C.R.M.S.F. a examiné **76 déclarations préalables pour des travaux de maintenance ou mesures conservatoires d'urgence** pour 73 travaux différents (plusieurs réunions de patrimoine sont parfois nécessaires pour un même projet).

Répartition du suivi des dossiers par sections et par Chambre régionale (C.R.M.S.F.) ou provinciale (C.P.M.S.F.)<sup>1</sup> :

	C.P.M.S.F.		C.R.M.S.F.		Total	
	2024	Δ 2023	2024	Δ 2023	2024	Δ 2023
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	29	-4	41	-5	<b>70</b>	-9
<b>Sites</b>	1	-5	5	-17	<b>6</b>	-22
<b>Archéologie</b>	0	0	2	0	<b>2</b>	0

Répartition des dossiers par province<sup>2</sup> :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	7	28	21	2	14
<b>Sites</b>	0	0	19	0	0
<b>Archéologie</b>	0	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

Détail des dossiers dans le tableau 3.

## C. AUTORISATION PATRIMONIALE (NOUVEAU COPAT)

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau CoPat, pour tout travaux sur un bien classé, le propriétaire doit obtenir une autorisation patrimoniale auprès de l'Administration. A quelques exceptions près prévues par le Code, celle-ci est octroyée après l'organisation de réunions de patrimoine, auxquelles les membres de la C.R.M.S.F. sont associés **en qualité d'experts**.

En 2024, la C.R.M.S.F. a examiné **24 demandes d'autorisation patrimoniale**.

Répartition du suivi des dossiers par section<sup>1</sup> :

	Avec réunion	Sans réunion	Total
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	6	0	<b>6</b>
<b>Sites</b>	15	3	<b>18</b>
<b>Archéologie</b>	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>24</b>

Répartition des dossiers par province<sup>2</sup> :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	0	0	2	0	4
<b>Sites</b>	0	0	13	0	5
<b>Archéologie</b>	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>9</b>

Détail des dossiers dans le tableau 4.

<sup>1</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

## D. DEMANDES DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'URBANISME

Au total, la C.R.M.S.F. a examiné **609 demandes de permis d'urbanisme ou certificats d'urbanisme** dont **221 concernant des biens classés et 387 en dehors de procédure patrimoniale (bien en zone de protection, à l'inventaire, etc.)**. À titre indicatif, en 2023, la C.R.M.S.F. avait examiné 658 demandes, dont 272 concernant des biens classés et 386 en dehors d'une procédure patrimoniale.

À noter que l'octroi de l'autorisation patrimoniale par l'AWaP dispense les communes et fonctionnaires délégués d'interroger la C.R.M.S.F. au moment de l'introduction du permis, ce qui peut expliquer une baisse du nombre de dossiers. Toutefois, malgré la délivrance d'une autorisation patrimoniale, la C.R.M.S.F. a été réinterrogée de nombreuses fois au moment du permis.

Répartition du suivi des dossiers par section et, sous l'ancien CoPat, par Chambre régionale (C.R.M.S.F.) ou provinciale (C.P.M.S.F.)<sup>1</sup> :

	Ancien CoPat			Nouveau CoPat	Total
	C.P.M.S.F.	C.R.M.S.F.	Sous total	C.R.M.S.F.	
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	163	87	<b>250</b>	<b>180</b>	<b>430</b>
<b>Sites</b>	15	117	<b>132</b>	<b>51</b>	<b>183</b>
<b>Archéologie</b>	0	1	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	176	201	<b>377</b>	<b>232</b>	<b>609</b>

Répartition des dossiers par province<sup>2</sup> :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
<i>Sous ancien CoPat</i>					
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	31	65	96	14	44
<b>Sites</b>	26	15	68	7	16
<b>Archéologie</b>	0	1	0	0	0
<b>Total ancien CoPat</b>	<b>56</b>	<b>81</b>	<b>161</b>	<b>21</b>	<b>58</b>
<i>Sous nouveau CoPat</i>					
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	25	69	42	11	33
<b>Sites</b>	5	21	15	4	6
<b>Archéologie</b>	0	1	1	1	0
<b>Total nouveau CoPat</b>	<b>30</b>	<b>90</b>	<b>57</b>	<b>16</b>	<b>39</b>
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>171</b>	<b>218</b>	<b>37</b>	<b>97</b>

Parmi ces demandes de permis ou de certificat d'urbanisme, certaines font suite à des réunions de patrimoine, d'autres concernent des biens en zone de protection, repris à l'IPIC, etc. Le tableau ci-dessous détaille les raisons pour lesquelles la C.R.M.S.F. a été interrogée. À noter qu'un bien peut relever de plusieurs statuts différents (exemple : bien repris à l'Inventaire et situé dans un site classé), c'est alors le degré de protection le plus élevé qui a été retenu. Enfin, un dossier vu dans plusieurs sections est comptabilisé dans chaque section mais une seule fois dans le total.

<sup>1</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section mais une seule fois dans le total général.

<sup>2</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

<b>Ensemble des demandes de permis ou de certificat d'urbanisme</b>					
	Biens classés <sup>1</sup>	ZP	A proximité d'un bien classé	IRP (IRP - • IRP - à proximité)	Autre
<i>Sous ancien CoPat</i>					
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	94	9	1	146 (51 – 92 – 0)	0
<b>Sites</b>	112	13	1	6 (1 – 2 – 3)	0
<b>Fouilles</b>	1	0	0	0	0
<b>Total ancien CoPat</b>	<b>202</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>151 (52 – 93 – 3)</b>	<b>0</b>
<i>Sous nouveau CoPat</i>					
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	10	16	3	149 (63 – 82 – 3)	2
<b>Sites</b>	10	25	10	6 (3 – 3 – 0)	0
<b>Fouilles</b>	0	0	1	1 (1 – 0 – 0)	1
<b>Total nouveau CoPat</b>	<b>20</b>	<b>41</b>	<b>13</b>	<b>156 (67 – 86 – 3)</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>63</b>	<b>15</b>	<b>307 (119 – 179 – 6)</b>	<b>2</b>

La colonne « autre » comprend un bien autrefois repris à l'IRP et un bien repris à la carte archéologique que le secrétariat a jugé nécessaire de traiter (voir point IV.G).

Détail des dossiers dans les tableaux 5 et 6.

#### **E. SUIVIS DE CHANTIERS**

La C.R.M.S.F. a examiné **4 questions soulevées dans le cadre des suivis de chantier** ; c'est-à-dire 4 de moins qu'en 2023.

Répartition du suivi des dossiers par section et par Chambre régionale (C.R.M.S.F.) ou provinciale (C.P.M.S.F.)<sup>2</sup> :

	<b>C.P.M.S.F.</b>	<b>C.R.M.S.F.</b>	<b>Total</b>
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	0	2	<b>2</b>
<b>Sites</b>	0	2	<b>2</b>
<b>Fouilles</b>	0	0	<b>0</b>

Répartition des dossiers par province<sup>3</sup> :

	<b>Bt</b>	<b>Ht</b>	<b>Lg</b>	<b>Lx</b>	<b>Nr</b>
<b>Monuments et ensembles architecturaux</b>	0	0	2	0	0
<b>Sites</b>	0	1	1	0	0
<b>Fouilles</b>	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Détail des dossiers dans le tableau 7.

<sup>1</sup> Y compris les biens inscrits sur la liste de sauvegarde et donc assimilés à un bien classé.

<sup>2</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

<sup>3</sup> Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

## F. RECOURS (NOUVEAU COPAT)

Le nouveau CoPat, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin, prévoit la possibilité pour un usager de contester la décision prise par l'AWaP dans l'octroi ou le refus d'une autorisation patrimoniale (Art. D.56 à 59). En cas de recours, l'AWaP sollicite l'avis de la C.R.M.S.F.

En 2024, **1 dossier de recours** a été examiné par la C.R.M.S.F. :

1. LASNE (Bt) : rive gauche et basse vallée du Smohain : route de la Marache 41A : régularisation de l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et installation d'un abri de jardin.

<b>V. TRAVAUX SPÉCIFIQUES AU BUREAU</b>
---

Lors de ses réunions de 2024, le Bureau s'est penché sur les sujets suivants :

- Code du Patrimoine : entrée en vigueur et implications pour le fonctionnement de la C.R.M.S.F. ;
- Renouvellement des mandats des membres de la C.R.M.S.F. ;
- Etablissement du Règlement d'ordre intérieur et d'un Vade-mecum de la C.R.M.S.F. ;
- Etablissement des priorités pour la mandature 2024-2029 (travaux spécifiques, cycle de conférences, publications...) ;
- Dotation de la C.R.M.S.F. : comptes de 2023 et budget prévisionnel pour 2024 ;
- Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F. ;
- Publications de la C.R.M.S.F. ;
- Activités de la C.R.M.S.F. ;
- Analyse de la Déclaration de politique régionale ;
- Etablissement de la Carte archéologique ;
- Développement de nouvelles normes internationales sur le thème *Cultural heritage Conservation* : demande de participation de la C.R.M.S.F. ;
- Représentation de la C.R.M.S.F. au sein du Comité wallon pour le Vitrail, de la Commission UNESCO et de la Commission d'Avis sur Recours ;
- Icomos Wallonie-Bruxelles : adhésions 2025 - appel à candidatures ;
- Parc naturel des Deux Ourthes : candidature du Tunnel de Bernistap sur la liste « 7 MOST ENDANGERED » d'Europa Nostra ;
- Elaboration du guide communal d'urbanisme de la Ville de Spa – retour sur la séance de présentation des études préalables du 13 juin 2024 ;
- Participation de la C.R.M.S.F. au projet « Leader Gaume Patrimoine » initié par le parc naturel de Gaume.

## VI. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des Monuments et Ensembles architecturaux ont aussi porté sur :

### A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Entrée en vigueur du nouveau CoPat et fonctionnement de la C.R.M.S.F. ;
- Proposition de décret relatif à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables ;
- Développement de nouvelles normes internationales sur le thème Cultural heritage Conservation : demande de participation de la C.R.M.S.F.

Le tableau 8 reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

### B. INSPECTION

La section des Monuments s'est déplacée à une reprise dans le cadre du dossier suivant :

1. OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE (Bt) : projet de classement au titre de monument de l'ancienne bibliothèque des Sciences des 2e et 3e cycles (S07) de Louvain-la-Neuve, actuellement Musée L.

### C. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

La section a examiné et délibéré sur **13 dossiers** de protection du patrimoine :

#### a) DEMANDE D'AVIS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE D'ÉVALUATION PATRIMONIALE ÉTABLIE EN VUE D'UN CLASSEMENT ÉVENTUEL

1. NAMUR (Nr) : avis favorable (avec remarque) sur la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du classement éventuel du promenoir de Meuse.

#### b) EXAMEN DE PROPOSITION DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE (Bt) : avis favorable (avec remarque) au classement au titre de monument de l'ancienne bibliothèque des Sciences des 2e et 3e cycles (S07) de Louvain-la-Neuve, actuellement Musée L.
2. BINCHE (Ht) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
3. CHARLEROI (Ht) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
4. MONS (Ht) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

5. THUIN (Ht) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
6. TOURNAI (Ht) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
7. TOURNAI (Ht) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour de la cathédrale inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
8. SPA (Lg) : avis favorable au projet de classement éventuel, comme monument, des bâtiments composant la "Fontaine du Tonnelet" et d'établissement éventuel d'une zone de protection autour du bien.
9. NAMUR (Nr) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
10. GEMBLOUX (Nr) : avis favorable à l'établissement d'une zone de protection autour du beffroi inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

c) PROPOSITION D'OUVERTURE D'ENQUÊTE EN VUE DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT : /

d) DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE : /

1. BRAINE L'ALLEUD (Bt) : avis favorable à la proposition d'inscription sur la liste de sauvegarde de la filature Allard Minne.

e) PROPOSITION DE MISE À L'IRP OU D'APPOSITION DE PASTILLES

1. MONS (Ht) : avis favorable à la proposition d'inscription à l'Inventaire avec pastille de la salle des fresques de l'ancien réfectoire de l'ICET à Cuesmes.

f) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL : /

<b>VII. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES SITES</b>
--

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des sites ont aussi porté sur :

**A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)**

- Explication du nouveau CoPat, des dispositions transitoires et du fonctionnement de la C.R.M.S.F. ;
- Inventaire des sites ;
- Présentation du plan global des pistes cyclables en province du Brabant wallon (09/04/2024) ;
- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant la partie réglementaire du Code de la gestion des ressources du sous-sol ;
- Projet de décret modifiant les articles 1er, 2, 32, 83 et 92 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et insérant un article 86bis (mesures d'application de la Pax Eolienica II) ;

- Projet de décret relatif à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables ;
- Relancement du GT Patrimoine et énergie.
- Toxicité des tilleuls

Le tableau 9 reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

#### **B. DEMANDES D'AVIS SUR DES PLANS DE GESTION DE RÉSERVES NATURELLES DOMANIALES OU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE BOIS**

La section a examiné et délibéré sur **11 demandes** d'avis sur des plans de gestion de réserves naturelles domaniales, des plans d'aménagement forestier ou des chartes paysagères de parcs naturels (au lieu de 17 en 2023).

Le tableau 10 reprend tous les plans de gestion et plans d'aménagement examinés par la section.

#### **C. DEMANDES D'AVIS SUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES**

La section a examiné et délibéré sur **23 demandes** de permis pour l'installation et l'exploitation d'éoliennes (au lieu de 24 en 2023).

Le tableau 11 reprend toutes les demandes d'avis concernant des éoliennes examinées par la section.

#### **D. INSPECTION**

La section des Sites s'est déplacée deux fois en inspection :

1. CHAUDFONTAINE (Lg) : site de la Colline de Chèvremont : visite du chantier de fouilles en cours le 19 juillet 2024.
2. COMBLAIN-AU-PONT (Lg) : mur géologique et site autour de la tour Saint-Martin : visite le 21 octobre 2024.

#### **E. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION**

La section a examiné et délibéré sur **2 dossiers** de protection du patrimoine :

a) DEMANDE D'AVIS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE D'ÉVALUATION PATRIMONIALE ÉTABLIE EN VUE D'UN CLASSEMENT ÉVENTUEL : /

b) EXAMEN DE PROPOSITION DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. CHAUDFONTAINE (Lg) : avis favorable au projet de classement comme site archéologique de la colline de Chèvremont, déjà classée comme site par arrêtés des 23/11/1976 et 29/01/1988.

c) PROPOSITION D'OUVERTURE D'ENQUÊTE EN VUE DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT : /

d) DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE : /

e) PROPOSITION DE MISE À L'IRP OU D'APPOSITION DE PASTILLES

1. LIEGE (Lg) : proposition d'inscription à l'inventaire régional du patrimoine des jardins communautaires de la Ligue du Coin de Terre à Bressoux.

f) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL : /

<b>VIII. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DE L'ARCHÉOLOGIE</b>
--

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section de l'Archéologie ont aussi porté sur :

**A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)**

- Explication du nouveau CoPat, des dispositions transitoires et du fonctionnement de la C.R.M.S.F. ;
- Etablissement de la carte archéologique : analyse de la carte élaborée par l'AWaP ;
- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant la partie réglementaire du Code de la gestion des ressources du sous-sol.

Le tableau 12 reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

**B. EXAMEN DES DOSSIERS DE DEMANDES D'AUTORISATION DE FOUILLES**

La section a examiné et délibéré sur **10 demandes** d'autorisation de fouilles :

1. LEUZE-EN-HAINAUT (Ht) : sanctuaire de Blicquy « Ville d'Anderlecht »
2. THUIN (Ht) : bois du Grand Bon Dieu
3. HUY (Lg) : rue des Fossés 21
4. THEUX (Lg) : ruines du château-fort de Franchimont (XIVe, XVe et XVIe siècles)
5. WANZE (Lg) : ruines du château-fort de Moha
6. HABAY (Lx) : villa Mageroy
7. MANHAY (Lx) : épave d'un Lockheed P-38 « Lightning »
8. ROUVROY (Lx) : ruines du château de Montquintin
9. ANDENNE (Nr) : grottes paléolithiques "Scladina" à Sclayn
10. ANDENNE (Nr) : grottes paléolithiques "Scladina" à Sclayn (informations complémentaires).

**C. DEMANDES D'AUTORISATION D'EFFECTUER DES PROSPECTIONS AVEC DÉTECTEURS DE MÉTAUX IMPLIQUANT LE PRÉLÈVEMENT D'OBJETS**

Elle a examiné et délibéré sur **78 demandes** d'autorisation et **129 demandes de renouvellement** d'autorisation d'effectuer des prospections avec détecteurs de métaux impliquant prélèvement d'objets.

En 2023, le nombre de nouvelles demandes d'autorisation s'élevait à **254** et celui de demandes de renouvellement à **251**. Cette différence s'explique par le changement du Code du Patrimoine qui ne prévoit plus la sollicitation de l'avis de la Commission pour ces autorisations depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024.

#### **D. LA SECTION DE L'ARCHÉOLOGIE S'EST DÉPLACÉE EN INSPECTION**

La section de l'Archéologie s'est déplacée en inspection le 19 juillet 2024 pour visiter le bien suivant :

1. CHAUDFONTAINE (Lg) : site de la Colline de Chèvremont : visite du chantier de fouilles.

#### **E. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION**

a) DEMANDE D'AVIS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE D'ÉVALUATION PATRIMONIALE ÉTABLIE EN VUE D'UN CLASSEMENT ÉVENTUEL : /

b) EXAMEN DE PROPOSITION DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. CHAUDFONTAINE (Lg) : avis favorable au projet de classement comme site archéologique de la colline de Chèvremont, déjà classée comme site par arrêtés des 23/11/1976 et 29/01/1988.

c) PROPOSITION D'OUVERTURE D'ENQUÊTE EN VUE DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT : /

d) DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE : /

e) PROPOSITION DE MISE À L'IRP OU D'APPOSITION DE PASTILLES : /

f) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL : /

<b>IX. REPRÉSENTATION DE LA C.R.M.S.F. DANS D'AUTRES INSTANCES</b>
--

#### **A. COMITÉ WALLON POUR LE VITRAIL**

La C.R.M.S.F. est représentée au sein du **Comité wallon pour le Vitrail** et en assure le secrétariat.

Le CWV a tenu, en 2024, 9 réunions (19/01, 23/02, 08/03, 26/04, 24/05, 12/07, 10/09, 18/10, 06/12).

Il a traité 33 dossiers relatifs à des biens classés et 6 relatifs à des biens non classés. Les tableaux 13 et 14 reprennent tous les dossiers examinés par le CWV.

Par ailleurs, le Comité a organisé l'Assemblée générale du Corpus Vitrearum – Belgique, qui s'est tenue à Namur le 15 mars 2024.

#### **B. GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LE PATRIMOINE DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE**

La C.R.M.S.F. a participé aux travaux du groupe de travail consacré à la sensibilisation, la médiation et la protection du patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle en Wallonie, mis sur pied par le Cabinet de la Ministre du Patrimoine et dont faisait également partie l'AWaP et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **C. COMMISSION D'AVIS SUR RECOURS EN MATIÈRE D'URBANISME (CAR)**

Conformément aux dispositions du CoDT (art. D.I-6), la C.R.M.S.F. participe aux travaux de la CAR lorsque le recours est relatif à un bien classé ou assimilé ou situé dans une zone de protection.

<b>X. ACTIVITÉS DE LA C.R.M.S.F.</b>
--------------------------------------

- 06/02 Visite de M. Mehmet AYDOĞDU, Echevin de la Culture de la Ville de Liège, au Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F.
- 07/02 Participation du secrétariat à l'inauguration de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain.
- 22/02, 25/03 et 26/03 Participation du secrétariat aux formations CoPat organisées par l'AWaP.
- 11/04 Participation du secrétariat au jury du « Prix du mémoire de l'AWaP 2024 ».
- 06/06 Participation de la C.R.M.S.F. et intervention de la secrétaire permanente lors de la journée d'étude « Autour des premiers soins au Patrimoine » organisée par Mme Christine DEFRAIGNE, Première échevine de la Ville de Liège, au Musée de la Boverie à Liège.
- 14/06 Participation de la C.R.M.S.F. à la célébration des 30 ans du Préhistomuseum, « 30 ans de Pop archéologie », à Ramioul.
- 18/06 Participation du secrétariat à la présentation de l'ouvrage « Plan de sauvegarde des biens culturels. Guide pratique à destination des Villes et Communes » à la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain.
- 17/06 Installation de la nouvelle C.R.M.S.F., en présence de M<sup>me</sup> Valérie Lescrenier, Ministre en charge du Tourisme, du Patrimoine et de la Petite Enfance.
- 06/09 Visite de la C.R.M.S.F. au Musée L à Louvain-La-Neuve, à l'occasion des Journées du Patrimoine consacrées au « Patrimoine pour tous ».
- 06/09 Participation de la C.R.M.S.F. à la soirée inaugurale des Journées du Patrimoine à l'Aula Magna à Louvain-La-Neuve.
- 12/09 Visite de M. Sébastien CHARLIER, responsable scientifique du GAR – Archives d'architecture de l'Université de Liège, au Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F.
- 23/10 Participation du secrétariat à la 16<sup>e</sup> conférence de rentrée académique du Master de spécialisation inter-universitaire en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier donnée à Amay : « Les jardins du Domaine National du Louvre et des Tuileries : un patrimoine face aux enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle » par M<sup>me</sup> Floriane GUIHAIRE, Sous-directrice des jardins - Musée du Louvre, Direction de l'Architecture, de la Maintenance et des Jardins.
- 06/11 Rencontre du Président et du secrétariat avec M<sup>me</sup> Valérie Lescrenier, Ministre en charge du Tourisme, du Patrimoine et de la Petite Enfance.

- 06/12 Rencontre du secrétariat avec l'Inspectrice générale et les Directeurs de zones de l'AWaP.

## XI. CYCLE DE CONFÉRENCES DE LA C.R.M.S.F.

Complémentaire aux communications organisées à l'occasion des Assemblées générales, deux conférences furent données en 2024 :

28/03 « **Un château en ruine reste-t-il en ruine ?** » par M. Philippe BRAGARD (professeur émérite d'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'Université catholique de Louvain).

26/11 « **Le contexte géographique de l'abbaye de Stavelot. Un géomorphosite particulier au cœur de l'Ardenne septentrionale** » par M. André OZER (membre spécialiste en géomorphologie de la Commission royale).

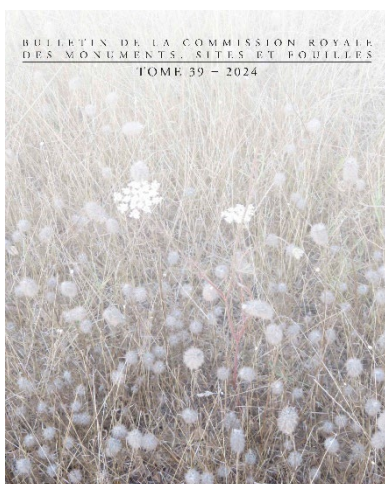
## XII. CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA C.R.M.S.F.

La documentaliste du Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F. a été admise à la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et n'a malheureusement pas été remplacée. Depuis lors, le C.A.D. est temporairement fermé. Malgré cela, en plus de sa charge habituelle de travail et en collaboration avec le service accueil du CESE Wallonie, le secrétariat a répondu à un maximum de demandes de chercheurs.

Le chiffre annuel des fréquentations (quelque 95 personnes) n'est donc pas représentatif des besoins des chercheurs.

## XIII. PUBLICATIONS DE LA C.R.M.S.F.

### **BULLETIN DE LA C.R.M.S.F.**



### **TOME 39 (2024)**

Un volume in-quarto, 176 pages  
89 illustrations couleurs et 31 noir et blanc

Table des matières :

- **Préface**
- **In memoriam - 2022-2023**
- **30 mai 2024 - Arrêté du Gouvernement wallon portant désignation des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne**
- **Allocution de Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des Allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière, lors de l'installation de la C.R.M.S.F. le 17 juin 2024**
- **Allocution de Luc Simar, Secrétaire général du CESE Wallonie, lors de l'installation de la C.R.M.S.F. le 17 juin 2024**
- **Allocution de Mathieu Bertrand, Président de la Commission royale, lors de l'installation de la C.R.M.S.F. le 17 juin 2024**
- **« La chapelle des templiers à Haneffe : expérimentation des préceptes archéologiques et économiques en vue d'une réaffectation »** par Kathy LACZNY (Ingénieur civil architecte - Titulaire d'un Master de spécialisation en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier - Collaboratrice, A.A.S.A. Architectes, Société civile d'architectes)
- **« L'hôtel de Donceel à Liège (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle): analyse architecturale et archéologique du bâti »** par Agnès LIÉNARD (Titulaire d'un Master en Architecture, Université de Liège - Collaboratrice, A.A.S.A. Architectes, Société civile d'architectes), Dr. Philippe SOSNOWSKA (Chargé de cours à la Faculté d'Architecture, URAAP – Laboratoire DIVA, Université de Liège) et avec la collaboration d'Emmanuel DELYE (Laboratoire de dendrochronologie, Université de Liège)
- **« Couvrir le quai des gares belges entre 1835 et 1960 : évolution typo-chronologique »** par Baptiste DRUGMAND (Titulaire d'un Master en Architecture, Université de Liège, doctorant, UR Art, Archéologie et Patrimoine)
- **« La prise en compte du paysage dans les législations et politiques publiques. Expériences de mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage »** par Maguelonne DÉJEANT-PONS (Docteur d'État en droit, Chargée de cours - 2000-2022 : Secrétaire exécutive de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage)

\*\*\*